

Tableau des restrictions pour la formation d'une équipe

Automne 2019

| Catégorie | Restrictions | Joueurs de calibre interdit | Gardiens |
|--------------|----------------------------|---|---------------------|
| Homme | 1 A ou 1 B1 ou 2 B2 | Aucun | Open homme |
| Femme | 2 B | Aucun | Open femme |
| <u>Mixte</u> | 1HA-2HC ou 1HB-2HC ou 3 HC | Aucun. Minimum de 2 femmes par rencontre excluant la/le gardien | Open homme ou femme |

Règles de remplacements et éligibilité aux séries

- Dans le but de favoriser les remplacements à la saison d'automne, il est possible de remplacer dans une ou plusieurs équipes de même classe à condition de respecter les restrictions de cotes de la catégorie.
- Il n'y a pas de limite de remplacement pour un joueur ou gardien.
- Pour pouvoir jouer ou garder les buts en séries pour une équipe, un joueur doit avoir disputé au moins un match en saison pour cette équipe.
- La première équipe avec laquelle un joueur ou gardien remplaçant joue en série devient son équipe officielle et ne pourra jouer pour une autre équipe de même catégorie pour le reste des séries.

Formule séries éliminatoires

- Les séries éliminatoires se dérouleront sur deux soirées lundi 14 et mardi 15 octobre. (date sujette à changement)
- Tous les matchs sont des matchs suicides. Les gagnants sont déterminés par le système score.
- 2 périodes de 12 minutes non-chronométrées. (sauf dernière minute de chaque période si écart de moins de 3 buts)
- Dans les classes féminine et mixte les 2 premières équipes de la saison régulière passent en demi-finale. Les quarts de finales sont : Pos 6 vs Pos 3. Pos 5 vs Pos 4.
- Dans la classe masculine, la première position de la saison régulière accède à la finale et pos 3 vs pos 2 en demi-finale.